

FICHE SIGNALÉTIQUE

Section I — Identification du produit

Nom du produit: **BENO-TACK**

Section II — Désignation chimique

Amidon - formaldéhyde d'urée en poudre

Section III — Produits dangereux ou nocifs

Résine formaldéhyde d'urée

Section IV — Fiche technique

Aspect: Poudre beige pâle
Odeur: Légère odeur de formaldéhyde
Point d'ébullition : Aucun
Limite inférieure d'explosibilité : Aucune

Section V — Feu & Explosion

Point d'inflammation : 185° C
Moyens d'extinction : Eau, mousse
Procédés d'extinction particuliers : Aucun
Risques d'explosion et d'incendie : Aucun

Section VI — Données réactives

Seuil de tolérance : Vapeurs de formaldéhyde - 5 ppm dans l'air
Effet d'un contact trop prolongé : Peut causer hypersensibilité

Section VII — Premiers soins

Contact avec les yeux : Vérifier si la personne porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

BENOLEC

1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4
Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333
www.benolec.com info@benolec.com



FICHE SIGNALÉTIQUE

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Note au médecin traitant : Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Section VIII — Précautions pour manutention

Appareil respiratoire : Masque à poussière recommandé
Ventilation : Ventilation locale
Gants de protection : Recommandés
Protection des yeux : Verre protecteur recommandé lors de la manutention d'adhésif chaud.

Méthode d'élimination des déchets : Disposer conformément aux règlements municipaux

Entreposer dans un endroit sec.

Révisé janvier 2011

BENOLEC

1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4
Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333
www.benolec.com info@benolec.com

